



SALAGOU SPORTS LOISIRS
34800 CANET

N°: W342000873

Siret : 51186180900016

Canet le 4/12/2025

COMPTE RENDU de la réunion du conseil d'administration du 3/12/2025

Présents : Michel MALANDAIN, Bruno PEPIN, Jacques CAPDEVILLE, Dominique COLRAS, Eric VILMIAIRE, Michel BLASQUEZ, Yohan JACINTO, Michel SALVADOR

1. Ordre du jour

- Fixer la date de l'AG (en fonction de la disponibilité de la salle (la grande espace St Martin), merci à Jacques de voir avec la mairie les vendredis soir ou samedis matin disponibles (9,10,16,17,23,24).
- Etablir l'ordre du jour de l'AG ordinaire: préparez ce que vous souhaitez mettre à l'ODJ de l'AG
- Etablir la liste des candidats au CA
- Prédéfinir les postes: bureau et autres fonctions
- Projet de budget
- Qui fait quoi pour l'AG: Rapport d'activité, rapport moral, rapport financier, et le traditionnel pot.
- + vos sujets bien sûr

2. Date de l'AG

Jacques à réservé la salle pour le vendredi 23 janvier 2026, il attend la confirmation de la mairie. Pour le cas ce ne serait pas possible, on se repliera sur la petite salle face à la mairie.

L'heure retenue est 18 :00 pour une fin envisagée vers 20 :00 voire 21 :00 si les débats s'éternisent.

3. Ordre du jour de l'AG

- **Accueil des participants, émargement**
- **Rapports**
 - Présentation du rapport d'activité par le secrétaire
 - Présentation du rapport financier par le trésorier
 - Présentation du rapport moral par le président
 - Approbation des rapports (vote à main levée)
- **Démission des membres du conseil d'administration**
 - Présentation de la démission des membres du CA par le président.
- **Election des membres du nouveau conseil d'administration**
 - Présentation des candidats au CA

MALANDAIN Michel, PEPIN Bruno, VILMIAIRE Eric, CAPDEVILLE Jacques,
COLRAS Dominique, BLASQUEZ Michel, JACINTO Yohan, SALVADOR Michel
Vote à bulletin secret.

- **Election du bureau par les nouveaux membres du conseil d'administration**

Répartition des postes du CA par un vote à main levée des seuls membres du CA:

- **Présentation des activités 2026**

Les 3 sorties hebdomadaires sont maintenues avec les modifications suivantes :

Il avait été décidé l'an dernier de créer 2 groupes le dimanche en fonction des présents, nous attendons vos retours à ce sujet.

De plus le CA a souhaité que des adhérents volontaires proposent un parcours au moins une fois dans l'année le dimanche ou en semaine. Le retour d'expérience n'est pas très positif, les volontaires sont trop peu nombreux

Participation aux randonnées organisées par les clubs, les associations caritatives et les autres organisateurs locaux avec cette année la proposition de rembourser les inscriptions (vote à main levée).

Il a été proposé d'organiser des sorties à la carte à l'initiative d'un volontaire en dehors des sorties hebdomadaires. Cette proposition n'a pas eu le succès attendu, faut-il reconduire ? (vote à main levée)

Le CA avait proposé d'entrer en contact avec les autres clubs locaux pour organiser des sorties en commun. Une seule sortie a eu lieu avec Gignac et St Gély faut-il reconduire (vote à main levée).

Organisation d'un WE VTT : Présentation de projets avec validation par un vote à main levée. Toutes propositions sont les bienvenues.

- **Présentation des actions 2026**

Suite au succès de l'édition 2025 des « Ruffes du Salagou », le CA a décidé de reconduire cette randonnée en 2026, le dossier est lancé auprès du grand site. Ce sera en juin, il faudra des bénévoles.

Reconduction de la journée découverte en septembre comme d'habitude

Formation et recyclage de volontaires aux gestes de premiers secours : recensement des intéressés (Le recyclage est bisannuel).

Organiser l'achat de pneus et matériel en gros auprès d'un fournisseur unique pour avoir des tarifs compétitifs (vote à main levée).

- **Budget prévisionnel 2026**

Pour faciliter le travail du trésorier, le CA propose désormais de privilégier le paiement par virement.

Cotisation 2026 : le montant passe à 25€ : vote à main levée

Prise en charge financière des inscriptions aux randos des clubs.

Prise en charge financière partielle des tenues pour les adhérents (autres que les nouveaux) en fonction du budget disponible (vote à main levée)

Le président a sollicité 2 assureurs pour mettre l'actuel en concurrence, il s'est avéré que la GMF reste intéressante, le CA a décidé de conserver le contrat.

Présentation du budget prévisionnel 2026 par le trésorier : vote à main levée

- **JOURNEES DE CONVIVIALITE**

En 2025, il n'y a eu qu'une seule journée à l'occasion de la journée découverte, il serait souhaitable d'en avoir une seconde (vote à main levée)

- **RENOUVELLEMENT DES ADHESIONS**

Attention, le montant de la cotisation sera voté en séance, ne pas remplir de chèque d'avance et prévoir plutôt un virement.

Le renouvellement des adhésions se fera en fin d'assemblée générale.

Pour ceux qui ne seront pas présents à l'AG, vous pourrez régler votre cotisation par virement après l'AG et en envoyant un mail (vttcanetloisirs@free.fr) pour informer le bureau.

Attention : Pour faciliter le travail du bureau, les adhésions ne seront validées qu'après le paiement (virement de préférence à défaut un chèque). Vous disposez d'un mois pour renouveler votre adhésion, au-delà vous serez considéré ne plus faire partie de club, vous ne recevrez plus aucune information de la part du club.

- **MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

- Article 4 : suppression de l'obligation de présenter une attestation d'assurance RC, celle-ci étant incluse dans l'assurance de la GMF et modification de l'alinéa sur la prise en charge des inscriptions suite au vote en séance. Ajout d'un alinéa sur la prise en charge partielle des tenues pour les nouveaux arrivants et les adhérents existants suite au vote en séance

- **QUESTIONS DIVERSES**

4. Etablir la liste des candidats au CA et définir les postes

- Président Michel MALANDAIN
- Secrétaire Jacques CAPDEVILLE
- Trésorier Bruno PEPIN
- Chargé du site internet Yohan JACINTO et Jacques CAPDEVILLE
- Chargé de sécurité Michel MALANDAIN
- Chargé des parcours Dominique COLRAS et Michel SALVADOR
- Chargé des séjours : Michel SALVADOR
- Chargé des échanges avec les autres clubs: Eric VILMIAIRE
- Chargé des festivités : Michel BLASQUEZ

5. Budget 2026

Recettes :

- | | |
|--|-------|
| • Cotisation : sur la base de 30 adhérents à 25€ : | 750€ |
| • Subvention mairie : | 500€ |
| • Subvention Communauté de communes : | 400€ |
| • Subvention département..... | 0€ |
| • Rando des Ruffes..... | 1000€ |
| • Solde au 31/12/2025..... | 2500€ |
| Total : | 5150€ |

Dépenses

• Assurance	100€
• Site internet	100€
• Fournitures bureau	50€
• Frais bancaires	100€
• Inscriptions aux randos : base 5 participants à 15€ sur 10 randos	750€
• Participation au coût des tenues (modalités à définir)	1000€
• Journée découverte	200€
• Festivités	300€
• Séjour	1000€
Total :	3600€

L'excédent étant de 1550€, ce budget est acceptable

6. Qui fait quoi

Le secrétaire/

- Prépare le rapport d'activité et le présente en séance
- Prépare la feuille d'émargement
- Prépare les bulletins de vote
- Fait signer la feuille d'émargement
- Prends des notes en séance (aidé de Michel S)
- Prends les réinscriptions 2026 avec le trésorier (établit la liste)
- Rédige le CR

Le trésorier

- Prépare le bilan financier et le présente en séance
- Présente le budget 2026
- Valide le CR

Le président

- Prépare le rapport moral
- Préside et anime les débats de l'AG
- Présente le rapport moral
- Présente les objectifs 2026
- Fait signer le RI modifié
- Valide le CR
- Fait la déclaration de bureau à la préfecture après l'AG

Michel BLASQUEZ

- Organise le pot de fin de réunion : utilisation du stock existant en priorité et achat du complément nécessaire : bière, vin, pizza etc... pour 25 personnes.